

Interpellation présentée par le député:

M. Pierre Guérini

Date de dépôt: 12 février 2004

Interpellation urgente écrite

Postes de Police : Quelle est la politique du DJPS ?

Lors d'une récente réunion avec le Conseil administratif de la ville d'Onex, j'ai appris que la volonté du DJPS était de fermer le poste de Police d'Onex, et de le déplacer dans une autre commune.

Les raisons invoquées ?

- a) ce poste est devenu trop petit,
- b) il ne permet plus au personnel d'exécuter ses tâches dans des conditions optimales.

Ce motif est hélas des plus valables, et ce problème a déjà été évoqué à plusieurs reprises par les autorités municipales, tant au niveau du Conseil municipal que du Conseil Administratif.

A la suite de diverses interventions, en particulier lors d'une séance des commissions réunies du Conseil Municipal et en présence de Monsieur Gérard Ramseyer Conseiller d'Etat en charge du DJPT et des responsables de la Police, un rafraîchissement des locaux et quelques modifications intérieures pour permettre un meilleur accueil ont été entrepris. Malheureusement, la surface dédiée n'ayant pas été augmentée, le problème du nombre de places disponibles pour les agents est resté le même.

La présence d'un poste de police à Onex est fondamentale, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la diversité sociologique de la population onésienne provoque parfois un sentiment d'insécurité, particulièrement ressenti par une partie des citoyens.

La présence de gendarmes en uniforme est propre à rassurer, et le simple fait qu'ils traversent la cité pour se rendre sur divers lieux d'intervention est un facteur apaisant.

De plus, cette présence correspond bien aux objectifs annoncés par le DJPS, à savoir disposer d'une police de proximité.

D'autres part, on doit à l'évidence constater que pour compenser la disparition de la force publique cantonale, il est nécessaire d'avoir une force publique communale, et d'autres termes, des ASM. Or Onex ne dispose pas - pour des raisons que le Conseil d'Etat connaît bien - des moyens financiers permettant l'engagement de personnel supplémentaire, à même de remplir ces tâches de présence et de sécurité.

Au-delà du besoin d'avoir, à Onex, une présence policière cantonale, on peut se poser la question de savoir s'il est judicieux de rapprocher ces forces de la Ville de Genève.

En effet, ce déplacement va augmenter la surface d'intervention dévolue au futur poste de police et générer les problèmes inhérents à ce type de mesure : augmentation des délais nécessaires pour arriver sur le lieu d'intervention, stress supplémentaire induit par de longs temps de parcours, sans compter les nuisances sonores qui devront être supportées par une plus grande part de la population.

Au vu de ce qui précède, mes questions sont les suivantes :

- 1) Est-il correct que des plans existent pour le déplacement du poste de police d'Onex dans une commune voisine ?
- 2) Si oui :
 - a. Quels sont les motifs exacts qui ont présidé à cette démarche ?
 - b. Est-il prévu de déplacer le poste de police dans des locaux existants ou à d'en construire de nouveaux ?
 - c. Quelles seraient les conditions à remplir par la commune d'Onex pour conserver un poste de police, en d'autres termes, quel serait le cahier des charges du nouveau poste ?
 - d. Envisagez-vous de prendre contact avec les autorités d'Onex afin de savoir si des locaux ou un terrain peuvent être mis à disposition du DJPS pour un nouveau poste de police ?
- 3) Si non : comment envisagez-vous l'avenir de la police de proximité à Onex, et de manière plus générale dans le canton ?

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ces questions, et pour les réponses que vous leur apporterez.